

Saint-Philibert

N°9



- Spindrift Racing couronné
- Parc Naturel Régional
- Les bretons dans la guerre 1914-1918



Permanences des élus

) Édito

Page 3

) Actualités

Pages 4 et 5

) Vie Municipale

Page 6 à 9

) Environnement

Page 10 à 12

) Vie Scolaire

Page 13

) Vie Sociale

Pages 14 et 15

) Enfance / Jeunesse

Page 16 à 18

) Rétrospective

Pages 18 et 19

) Vie Culturelle

Pages 20 et 21

) Vie Associative

Page 24 à 29

) Vie Nautique

Page 30

) Calendrier des Manifestations

Page 31

) Les Numéros Utiles

Page 31

- François Le Cotillec - Maire :
Sur rendez-vous
- Jean-Luc Scoarnec - 1^{er} Adjoint
Urbanisme, travaux, équipements
côtiers et mouillage
Mardi 9h30 /12h sur rendez-vous
- François Bruneau - 2^{ème} Adjoint
Finances, Personnel
Jeudi 10h /12h sur rendez-vous
- Michèle Escats - 3^{ème} Adjointe
Communication, Culture
et Affaires Scolaires
Lundi 10h /12h sur rendez-vous
- Marie-Claude Devois - 4^{ème} Adjointe
Environnement, tourisme, patrimoine
et associations
Lundi 10h /12h sur rendez-vous
- Philippe Flohic - 5^{ème} Adjoint
Affaires Sociales
Jeudi 10h /12h sur rendez-vous





Édito

Depuis notre élection en mars dernier, vous avez pu constater, en parcourant la commune, l'action qui y a été menée.

Ces neuf premiers mois de mandat ont permis l'achèvement des travaux d'aménagement du bourg, la réfection de la route côtière départementale, l'enfouissement d'une partie des réseaux aériens, l'aménagement du point Ecostation de Ker Arno et le lancement des travaux de réhabilitation de la zone humide de Pen er Ster.

Saint-Philibert est également devenue, depuis le 2 octobre dernier, commune du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, gage d'une reconnaissance au niveau national de son appartenance à un territoire d'exception.

Courant 2015, les travaux d'aménagement de cellules commerciales dans l'ancienne supérette seront lancés ainsi que le projet d'installation d'une maison de santé. Un nouveau médecin arrivera début avril.

Afin de maintenir la vitalité de notre commune et de permettre à ceux qui le souhaitent de s'y établir et à tous d'y bien vivre au quotidien malgré la crise économique qui frappe notre pays, je soutiendrai les projets et les initiatives qui vont dans le sens de

l'intérêt collectif, qui favorisent la convivialité, les échanges et le bien vivre ensemble : comme par exemple les programmes d'accession à la propriété pour les jeunes familles qui devraient permettre de maintenir les quatre classes de notre école.

Je remercie tous les conseillers de la nouvelle équipe municipale, pour leur disponibilité, leur ardeur au travail et leur aide précieuse pour le bien de la commune et de ses habitants. Cette équipe soudée mènera à terme, j'en suis persuadé, les projets communaux. Je n'oublie pas l'ensemble du personnel, disponible et attentif aux besoins des administrés, sans lequel les projets des élus ne pourraient être mis en oeuvre et qui participe à rendre notre commune chaque jour un peu plus agréable à vivre.

Merci également à tous les bénévoles des associations pour leur participation à l'animation de la vie locale.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, chaleur humaine et sérénité.

Le Maire - François Le Cotillec

Pennad-Stur

A-c'houde mah omp bet dilennet, abaoe miz Meurzh paseet, ho peus gwelet moarvat - é vonet amañ hag ahont dre ar gumun - ar pezh a zo bet graet geneomp.

E korf an nav miz kentañ-mañ emañ bet kaset da benn al labourioù adkempenn ar vourc'h, aozet an hent-departamant a-hed an aod, interret ul lodenn ag ar rouedad orjalenoù-tredan chomet atav doc'h ar peulioù, kempennet an ekostasion e KêrArno, ha lañset al labourioù evit gounit tachad mouist Penn ar Stêr.

A-c'houde an nav a viz ar Gouel-Mikel-mañ emañ daet Sant-Filiberzh da vout lodek e Park naturel ar Mor-Bihan ; ar pezh a ray deomp an tu da vout brudet e Frañs a-bezh evel ur gumun perzh ag un tachad dibar.

Tro hanter ar blez 2015 e vo kroget aozñ staligoù-koñvers er gourmarc'hadig kozh ha boulc'het ar raktres ti-anez servijoù liessort ar yec'hed. Ur medisinour nevez a zegouezho deomp a-benn penn-kentañ miz Ebrel.

Ma fal a zo derc'hel buhez er c'humun, reiñ an tu d'ar re prest d'ober o annez enni d'er gober, ha d'an holl annezidi da vevañ an aesañ posupl bemdez - ar pezh n'eo ket un dra aes bremañ, er gouiet a ran, a pand eo ken skoet hor bro get an enkadedenn. Setu e roin sikour d'an holl dresoù ha soñjoù troet

davet mad an holl, an eskemmoù hag ar beviñ etrezomp. Soñjal a ran, da skouer, en tresoù sikour ar c'houbladoù yaouank da breññ lojeris ; un dra rekis sevel mar vennomp gouarn pevar c'hlasad ar skol.

Trugarez a zlean da razh kuzulierion skipailh nevez ar gumun evit an amzer a roont, evit ar gred hag an nerzh-kalon a lakaont el labour, evit o harp prizioù evit mad ar gumun ha kani he holl annezidi. Get ur bare ken emglevet e tisoc'himp, netra suroc'h, get razh tresoù ar gumun. Ha n'ankouean ket naked holl hon implijidi, bepred prest da respont d'ar goulennoù evel da reiñ o c'hoant da holl dud ar gumun ; ma ne vehe ket anezhe, penaos e vehe da zivizoù an dilennidi donet james da wir, donet james da servij mad an holl annezidi ? Penaos e vehe d'ar vuhez donet da vout bourrusoc'h-bourrus enni ?

Trugarez ivez d'an holl dud é labourat a galon vat e-ser ar c'hevredigezhioù evit ar vuhez hag ar begon lakaet gete da gas à-raok buhez er gumun.

Deoc'h razh, man gwellañ souetoù a eürusted hag a yec'hed evit ar blez nevez . Ra gaso deoc'h, koulz ha d'ho re nesañ, levenez, kengarantez, kempouez er vuhez.

Ar Maer - François Le Cotillec

Une fin d'année couronnée de succès pour l'écurie Spindrift racing



© Crédit photo : Chris Schmid

Après avoir remporté en 2013 la Rolex Fastnet et décroché son premier record sur la Route de la Découverte en 6 jours, 14 heures et 29 minutes en équipage, Yann Guichard a déjoué tous les pronostics et gravi l'Everest en se plaçant sur la 2^{ème} marche du podium de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe 2014, à la barre du plus grand trimaran de course jamais construit.

Fier d'avoir réussi à mener son trimaran XXL, le skipper de Spindrift 2 réalise, le 4^{ème} meilleur temps de l'histoire de la course. Il a franchi la ligne d'arrivée au large de Pointe-à-Pitre, le 10 novembre à 14h18 heure locale (19h18 heure française) et arrive 14 heures seulement après le vainqueur Loïck Peyron. Soutenu par toute l'équipe de Spindrift racing, Yann a réussi un pari presque inimaginable il y a encore quelques mois. Cet expert du multicoque a non seulement disputé La Route du Rhum en solo sur ce bateau immense conçu pour les records en équipage, mais il s'est montré compétitif, se hissant à la 2^{ème} marche d'un podium historique.

Alors que peu pensaient qu'il était humainement possible de mener seul ce géant des mers, de Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, cette belle performance vient couronner tout le travail mis en oeuvre depuis la création de l'écurie en 2011, avec l'équipe de Spindrift racing et Dona Bertarelli, co-fondatrice de l'écurie.

Basé à Saint-Philibert, le team s'étoffe d'année en année en même temps que se multiplient les projets. L'écurie va continuer de mener à bien les futurs challenges en alliant rigueur, professionnalisme et excellence. Alors qu'une partie de l'équipe va se concentrer sur les modifications techniques de Spindrift 2, pendant plus de 4 mois, pour le remettre en configuration équipage, l'autre partie, va s'affairer à élaborer et faire parler du programme sportif 2015, toujours plus ambitieux, avec comme point d'orgue le célèbre Trophée Jules Verne, tour du monde en équipage, fin 2015.



© Crédit photo : Thierry Martinez

ACTUALITÉS

Carte d'identité du Parc Naturel Régional du Morbihan

50^{ème} PNR de France



- Né le 2 octobre 2014
- Territoire classé PNR par décret du 1^{er} ministre sur proposition du Ministre de l'Environnement
- 30 communes font partie du PNR du Golfe du Morbihan
- Superficie : 64100 hectares
- Nombre d'habitants : 110 000
- **Signe distinctif : les communes du PNRGM sont signalées par le logo ci-contre**
- **Chaque commune a signé la charte du parc et cette signature l'engage pour 12 ans**
- **Délégués du conseil municipal au syndicat mixte du PNRGM :**
Titulaire : Alain Lavacherie
Suppléante : Marine Bardou

Saint-Philibert

est la porte d'entrée Sud Ouest du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, territoire d'exception, c'est ce que signifie le classement en parc naturel régional.

En adoptant la charte constitutive du PNR, notre commune s'est engagée, aux côtés des 29 autres signataires, à protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de ce territoire en mettant en oeuvre une politique d'aménagement, de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement.

Les communes du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan :

Ambon - Arradon - Arzon - Auray - Crac'h - Damgan Elven - Ile D'arz - Lauzach - Le Hezo - Le Tour-du-Parc - Locmariaquer - Meucon - Monterblanc Noyal - Plescop - Ploeren - Pluneret - Saint-Armel Saint-Avé - Sainte-Anne d'Auray - Saint-Gildas-de-Rhuys - Saint-Nolff - Saint-Philibert - Sarzeau Séné - Sulniac - Surzur - Theix - Vannes

La Fédération nationale des PNR définit un Parc comme étant : « Un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine ».

Le programme d'actions du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan se décline selon 3 grands axes d'intervention :

- 1/ Faire des patrimoines un atout pour le Golfe du Morbihan.
- 2/ Assurer pour le Golfe du Morbihan un développement soutenable.
- 3/ Mettre l'homme au coeur du projet de territoire « Golfe du Morbihan ».



Pour connaître les essentiels de ce programme :

www.golfe-morbihan.fr

Un argumentaire de 50 questions/réponses rédigé par la Fédération nationale des PNR, permet en outre de comprendre le rôle, le fonctionnement et les missions des Parcs naturels régionaux :

www.parc-naturels-regionaux.tm.fr
puis aller sur la rubrique « argumentaire »

Marie-Claude Devois

Commémoration du 11 novembre 1918

Mardi 11 novembre 2014

Un siècle de l'histoire de France s'est écoulé depuis le 2 août 1914. Ce jour là, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie. Une atmosphère de guerre plane sur l'Europe.

Pressé par Joffre, le gouvernement français décrète la mobilisation générale, tout en spécifiant que « *la mobilisation n'était pas la guerre* ». Peu de français ne s'y trompent pas.

Prétextant des lâchers de bombes sur Karlsruhe et Nuremberg, l'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août. Ce même jour, la Grande-Bretagne affirme qu'elle portera secours à la Belgique et apportera son concours à notre pays, puis elle déclare la guerre à l'Allemagne. Par le jeu des alliances, l'Autriche, la Serbie, la Russie, le Monténégro, le Japon et la Turquie portent au nombre de neuf la liste des belligérants.

Les généraux français et allemands ont, chacun de leur côté, mis au point une offensive visant à surprendre l'adversaire et à conclure la guerre en quelques mois. C'est l'offensive allemande qui prévaut : le 4 août, vers 8h du matin, trois armées allemandes comptant 600.000 hommes entrent en Belgique, violant ainsi sa neutralité. Elles se dirigent rapidement vers la ville de Liège aux nombreuses fortifications qui subissent les violentes attaques des « **Gross Bertha** ». 83 divisions françaises, anglaises et belges sont battues, la porte de l'entrée en France est désormais ouverte. Cette

bataille des frontières verra les Anglais repoussés à Mons et les Français à Charleroi.

Entre les 21 et 23 août, 27000 d'entre eux seront tués en une seule journée.

Les Allemands sont rapidement à 40km de Paris et le gouvernement français se réfugie à Bordeaux.

Le 2 septembre, le général allemand Von Moltke engage un dispositif dans le but d'encercler notre capitale.

Informé, Joffre, général en chef des armées, arrête la retraite, fait réquisitionner des taxis pour le transport des troupes vers le front et lance la contre-offensive générale. L'invasion allemande est stoppée et Paris est sauvée.

Menée entre le 5 et le 12 septembre 1914, cette « **Bataille de la Marne** », la première du nom, est pour nos armées et nos alliés une victoire, même si elle n'est pas décisive. La France y perdra 250.000 de ses soldats qui, âgés de 18 à 42 ans avaient, avec enthousiasme, répondu à l'ordre de mobilisation du 2 août.

Après ces terribles pertes, toute négociation avec l'ennemi devenait impossible. Aucune armée n'est victorieuse et, contrairement aux prévisions, la guerre allait durer. Dès le 15 septembre 1914, les armées françaises ont l'ordre de « *se cramponner au terrain, de continuer un barrage infranchissable...* »

Les combats vont prendre une forme nouvelle une guerre d'usure : la longue



« **guerre des tranchées** » aux nombreuses batailles, sur l'Aisne, la Somme, la Meuse, le siège d'Anvers, en Artois, sur l'Yser et à Ypres, en Champagne et sur la ligne des Vosges, sur la Woëvre et en Argonne, au Chemin des Dames.

Dès le début de juillet 1918, une « *partie d'échec* » va se conclure par la seconde bataille de la Marne. Le 15 juillet, à minuit, l'Allemagne déclenche une offensive à laquelle répondra, trois jours plus tard la 2ème armée du Général Mangin composée de 18 divisions dont une écossaise, deux américaines et quinze françaises. Cette bataille particulièrement meurtrière se traduit par la mise hors de combat de 200.000 hommes, blessés, morts ou disparus. L'armée du général Ludendorff est battue et ce dernier déclara le 8 août :



« Cette défaite est une journée de deuil pour l'Allemagne ».

L'espoir est maintenant du côté des Alliés et, désormais, le recul des troupes allemandes sera ininterrompu jusqu'à la fin des hostilités. Après avoir pris connaissance des conditions du Maréchal Foch dont l'ultimatum expire à midi le 11 novembre 1918, la commission allemande signe l'armistice dans le wagon de Rethondes en forêt de Compiègne. Le « **cessez-le-feu** » de la Grande Guerre est sonné à 11 heures.

En ce jour mémorable, le Maréchal Pétain signa le dernier communiqué officiel qu'il termina par ces mots écrits de sa main : « **fermé pour cause de Victoire** ».

Aux armées, le maréchal Foch déclara :

« *Officiers, sous-officiers, soldats des armées alliées, après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez, pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassable, attaqué sans répit. Vous avez gagné la plus grande bataille de l'histoire et sauvé la cause la plus sacrée, la liberté du monde. Soyez fiers ! d'une gloire im-*

mortelle vous avez paré vos drapeaux.. La postérité vous garde sa reconnaissance ».

Aujourd'hui, réunis devant le monument aux Morts, nous rendons hommage aux valeureux soldats, dont trente-trois enfants de notre commune, qui ont fait le sacrifice de leur vie pour que vive la France.

Yannick Laurent
Président de la section Anciens
Combattants UFAC Saint-Philibert

Exposition : Les Bretons dans la guerre 1914-1918

Pour rendre hommage à « La Grande Guerre » dont l'année 2014 est le début du centenaire, la municipalité a décidé de préparer une exposition à l'aide de documents et objets, datant de cette période (entre le 2 août 1914 jour de la mobilisation générale et le 11 novembre 1918 jour de l'armistice et fin de la guerre).

Les cartes postales, les photos, les armes blanches, fusils et autres baïonnettes, les casques, les masques à gaz, les obus et balles ont retrouvé le devant de la scène située dans la salle Le Mousker, du samedi 8 novembre au mardi 11 novembre.

L'exposition a été vue par 160 personnes y compris les classes de l'école P.J. Helias.

L'objectif était de rappeler à tous, petits et grands, que durant cette période si douloureuse de l'Histoire de France, des soldats sont tombés au front dans l'accomplissement de leur devoir.

Comme chaque commune de France, Saint-Philibert a rendu hommage à ses 33 soldats, enfants du pays, morts pour la France durant ce conflit mondial.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes impliquées dans ce travail collectif : l'équipe enseignante, spécialement les élèves de GS/CP qui ont réalisé pour cette occasion une grande fresque synthèse de l'exposition, ainsi que les élèves de CM, chorale de l'école, qui ont chanté une « Lettre à un poilu » lors de la cérémonie, sans oublier Mme J. Le Bolloch, généreuse donatrice des 2 vitrines et toutes les personnes qui nous ont prêté des objets et documents.

**Cette exposition a été réalisée et mise en oeuvre par :
Marine Bardou, Delphine Barnaud,
Michèle Escats**



VIE Municipale

Travaux & Projets

Lotissement des Goélands : pour faire face aux attentes de la population

Il existe une demande importante d'accession à la propriété pour les jeunes familles avec enfants à Saint-Philibert.

Nous avons une école avec quatre classes que nous souhaitons préserver et pour cela nous devons donner la possibilité à ces jeunes familles de s'installer sur la commune. En 2013, la municipalité avait décidé de choisir un terrain communal allée des Goélands pour construire 7 lots et permettre à ces jeunes familles de Saint-Philibert de s'installer. Un avant-projet sommaire a été validé en 2013. Ensuite ce projet a été travaillé et étudié avec les services de la DDTM, personnes associées, pour être en règle avec le PLU. Le permis d'aménager a été validé par les services de l'Etat le 28 juillet 2014. Après une concertation avec les propriétaires voisins du projet, et suite à leur demande, un permis modificatif a été accordé. Mais malheureusement, ce permis d'aménager fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rennes. Le projet est figé. Je comprends bien leurs inquiétudes et m'efforce de leur répondre pour permettre au projet d'évoluer.

Travaux centre bourg

Comme promis les travaux du centre bourg ont été terminés début juillet.

Les habitants de Saint-Philibert souhaitaient un embellissement et une plus



grande attractivité du centre bourg. Ce volet paysager est maintenant terminé.

Concernant la réfection de la route départementale 28, les travaux ont été effectués sur la plus grande partie et l'enfouissement des réseaux aériens a commencé début septembre.

La maison de santé

Le médecin actuel, Mme Gourvenec, prendra d'ici quelque temps une retraite plus que méritée.

Un besoin urgent de cabinet médical se fait donc sentir. Pour éviter que la commune ne devienne un désert médical, j'ai contacté l'ensemble des professionnels de santé de la commune pour discuter ensemble d'un projet de pôle médical. Le 9 juillet, ils se sont réunis en mairie avec les élus, accompagnés de deux membres de l'Agence Régionale de Santé. Ces derniers nous ont informé que pour créer une maison de santé, il faut élaborer non seulement un projet immobilier sur la commune (près de la salle Le Mousker), mais surtout un projet professionnel.

Actuellement nous avons un médecin généraliste et d'autres professionnels de la santé qui désirent venir exercer sur la commune, il faut pouvoir les accueillir. L'objectif de ce projet de santé est de pérenniser l'offre de soins, mais surtout de l'adapter à la demande actuelle et à venir, d'améliorer la prise en charge des patients par une meilleure coordination des professionnels.

Les 3 éléments fondamentaux d'un tel projet sont :

- L'implication et la motivation des professionnels de santé concernés.
- La concertation élus/professionnels de santé à toutes les étapes du projet.
- L'élaboration d'un projet médical formalisé dans une charte, fruit de la réflexion des professionnels de santé et mettant en oeuvre des actions concrètes. Le projet de santé doit être signé par l'ensemble des professionnels.

François le Cotillec

Police Municipale

Réforme de la Conduite Accompagnée

Avec la réforme du permis de conduire, l'apprentissage anticipé de la conduite est désormais possible dès 15 ans depuis le 1^{er} novembre 2014.

Une bonne nouvelle pour près de 190 000 jeunes qui passent par la case « conduite accompagnée ». Autant de nouveaux conducteurs qui acquièrent les bons réflexes, les bons comportements, pour une conduite responsable et sûre dès leur entrée dans le monde de la conduite.



Les avantages de la conduite accompagnée : moins chère, plus sûre, plus de chances de réussite, la conduite accompagnée permet de démarrer sa conduite en toute sécurité.

Fabien Madec
Gardien de police municipale

Dépôt de déchets sur le rivage de la mer

La Police Municipale a été interpellée à plusieurs reprises sur des dépôts par des particuliers de déchets verts (tonte de pelouse) sur le rivage de la mer.

Pour information le fait de jeter ou d'abandonner des déchets dans la limite ou dans les eaux de la mer, sur les plages ou sur le rivage de la mer est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. (Article L216-6 du Code de l'environnement).

HORAIRES	Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
CARNAC ZA de Montauban 02 97 52 91 48	1 ^{er} Oct. au 31 Mars	9h/12h 14h/17h30	FERMÉE		9h/12h 14h/17h30			FERMÉE
	1 ^{er} avril au 30 Sept.				9h/12h 13h30/18h			Juillet et août 9h/12h
CRAC'H Le Sclégen 02 97 50 75 33	Toute l'année				9h/18h			FERMÉE

Opération « Lumière et Vision »

Le jeudi 04 décembre 2014, un contrôle GRATUIT des éclairages et essuie-glaces a été organisé en partenariat avec la Prévention Routière du Morbihan et la Police Municipale Mutualisée de Crac'h, Locmariaquer et Saint-Philibert sur le parking de l'Intermarché à Crac'h. Environ 70 véhicules ont été contrôlés cette année !

OBJECTIF : sensibiliser les automobilistes à l'importance d'une vérification régulière de l'éclairage et de la signalisation de leur véhicule, ainsi que de leur propre vue, pour leur sécurité mais également pour celle des autres.

- Vérification de l'état des balais d'essuie-glace et des surfaces vitrées (pare-brise, vitres latérales, lunette arrière, rétroviseur) du véhicule.
- Contrôle - état, fonctionnement et orientation - des dispositifs d'éclairage et de signalisation : feux de croisement, de route, de position, de détresse, de brouillard, de recul et « stop ».

- Test (indicatif) de la vue distribué à chaque participant, lui permettant de tester sa vue et l'incitant à consulter un ophtalmologiste en cas de troubles de la vision.

En 2013, cette opération a permis de contrôler environ 60 000 véhicules sur le territoire national.

BON À SAVOIR : 1 automobiliste sur 2 déclare être gêné en conduisant la nuit, principalement en raison de l'éblouissement causé par les feux des autres véhicules.

Fabien Madec
Gardien de police municipale



© Crédit photo : Annie Forest

Rives d'hiver, Rivière...

La rivière de Saint-Philibert est actuellement classée site protégé Natura 2000

Elle abrite de nombreuses espèces d'oiseaux, certaines sédentaires, d'autres migratrices.

En cette période hivernale, la Bernache Cravant vient s'installer pour quelques mois sur ses rives. C'est une petite oie de couleur sombre à collier et croupion blanc.

Elle descend de la toundra sibérienne où elle niche en été. Après des escales au Danemark et en Hollande, elle séjourne ici d'octobre à mars. Elle se nourrit presque exclusivement de zostère (herbe marine qui forme des bancs verts de longues feuilles peignées par les courants). Ce biotope est fragile mais essentiel à bien des espèces !

Le vol des oiseaux migrateurs rappelle avec poésie que la nature n'a pas de frontières.

Une autre espèce, plus envahissante, celle-là, s'est enracinée dans les berges de notre rivière. Le Baccharis halimifolia ou « Sénéçon en arbre », arbuste invasif, colonise rapidement la côte. Originaire d'Amérique du nord, il est introduit en France à la fin du XVII^{ème} siècle. Grâce à sa racine pivotante, il peut atteindre l'eau douce en profondeur et donc vivre en milieu marin. Ses graines, nombreuses, ont une durée de vie de cinq ans, la germination et la croissance sont rapides. Un peuplement dense peut se former en 10 ans, à partir de quelques plants.

Le Baccharis est nuisible car il gêne le développement de la faune et de la flore locales. Des campagnes d'arrachage ont été organisées dans les communes voisines.

À Saint-Philibert, la municipalité souhaite répertorier les zones de développement de cette espèce afin d'organiser à moyen terme, dans le cadre du PNR (Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan), un arrachage en profondeur des arbustes. Une surveillance régulière des sites répertoriés sera envisagée à long terme.

Il serait également souhaitable de cesser d'installer du Baccharis dans les jardins. En effet, à ce jour, il n'existe aucune interdiction de commercialisation.

Marine Bardou



ENVIRONNEMENT

| **Qualité** de l'eau

**Communiqué
de la Commission
Régionale de
Conchyliculture
(CRC)**

Les activités primaires du littoral sont des activités sensibles et fortement dépendantes de la qualité des eaux.

Une pollution bactériologique qu'elle soit d'origine urbaine ou agricole, peut entraîner des conséquences importantes pour ces activités = arrêt temporaire d'activité pour les conchyliculteurs, interdiction de pêche à pied professionnelle et de loisirs, risques sanitaires pour la baignade... Habitant, élu, professionnel du territoire, tout le monde doit se sentir concerné par les risques de pollution car chacun peut y être confronté et en être à l'origine...

Le littoral fait l'objet d'une surveillance sanitaire régulière, ce qui permet de détecter la majorité des épisodes de pollution. Les origines de ces pollutions sont multiples et parfois difficilement décelables. En effet, il suffit parfois d'une maison, dont le système d'assainissement est défectueux ou d'une balade à cheval sur la plage ou encore de déjections

animales sur l'estran ou même d'une vidange de camping-car ou de bateau pour contaminer les coquillages en aval ou polluer fortement la plage... la recherche des sources de pollution sur le littoral est une vraie nécessité et demande un important travail de fourmi !

Il est donc important que chaque citoyen (particulier, touriste, conchyliculteur, agriculteur...) soit vigilant afin que le littoral continue d'être un espace privilégié sur lequel les activités de pêche, de conchyliculture, de baignade et de loisirs peuvent se dérouler sans risque. Vos petits gestes quotidiens peuvent avoir une grande influence sur notre littoral, alors merci pour votre vigilance au quotidien ; préserver l'environnement, c'est faire attention à son bilan carbone, favoriser les énergies renouvelables... mais c'est aussi préserver la qualité de l'eau.

Philippe Le Gal
Président du CRC Bretagne Sud

| **Qualité** des eaux et assainissement collectif

Nous sommes entourés d'eau et très dépendants de sa qualité. L'ostréiculture, la pêche à pied, la baignade sont des activités très sensibles, donc très encadrées et surveillées constamment sur le plan sanitaire.

Ces suivis sanitaires donnent lieu à des classements réguliers qui peuvent, en cas de mauvais résultats aboutir à des déclassements sanitaires, des fermetures de plages ou des interdictions de commercialisation. Vous comprendrez aisément l'importance des enjeux : sanitaires, économiques et touristiques qui sont directement liés à la qualité des eaux littorales. Nous devons absolument maîtriser les problèmes d'assainissement individuels et collectifs, les problèmes d'eaux pluviales qui engendrent des pollutions diffuses et furtives, les problèmes de réseaux (sécurisation, vétusté, etc...).

À Saint-Philibert, nous avons entrepris des travaux considérables qui répondaient à une nécessité absolue pour nous garantir une bonne qualité des eaux : entretien, rénovation et changement des réseaux obsolètes ou dégradés (assainissement, eau potable, eaux pluviales), obligation de mise en conformité de l'assainissement collectif. Ce dernier couvre maintenant plus de 90% de la commune. Depuis le mois de septembre, avec AQTA, nous poursuivons cette politique de qualité des eaux en assurant une continuité de la mise à l'assainissement collectif des secteurs de Kernivillet et de la route de Quéhan. Un contrôle sanitaire régulier des zones maritimes nous permet de définir en amont l'origine de certaines pollutions avec obligation faite aux différents propriétaires, de se mettre aux normes d'assainissement. Cette politique de qualité des eaux que je continuerai à mener, est une démarche indispensable pour une commune faisant partie d'un Parc Naturel Régional. Nos eaux littorales sont un capital qu'il faut absolument préserver pour les générations à venir, dans le cadre du développement durable. Ceci répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

François le Cotillec

Déchets verts à la côte !

À de nombreuses reprises, des promeneurs, des riverains et des ostréiculteurs nous ont signalé, que des déchets verts, gazon, branches, etc... étaient jetés en bord de côte.

Outre l'infraction à l'article R541 du code de l'environnement, ces dépôts sauvages présentent un danger pour la navigation, une nuisance pour les pêcheurs et les ostréiculteurs, et une pollution organique qui vient s'ajouter à toutes celles que les eaux côtières, si fragiles, doivent « digérer ».

Le cycle naturel de dégradation des déchets organiques, aboutit à la production de nitrate qui est l'élément majeur responsable des « marées vertes ». Ce fléau qui nuit à l'image des communes balnéaires occasionne des coûts de ramassage et de traitement très élevés.

Depuis le mois de juin 2014, la déchèterie du Sclégen à Crac'h a été remise aux normes, avec de meilleurs horaires d'ouverture (9h-18h) et une accessibilité améliorée.



La déchèterie est une solution pour les déchets verts si vous n'utilisez pas le compostage ou le paillage. Clairement, il n'y a aucune excuse pour ceux qui prennent la mer pour une poubelle.

Pensez aux générations futures, ayez une attitude citoyenne et responsable.

Alain Lavacherie

Aires de point d'apport volontaire

Réflexion et aménagement se poursuivent !

Le site de Kerarno, route des plages, est fonctionnel depuis début décembre.

Sur cet espace sont installés :

- Containers jaunes.
- Containers à verre.
- Containers à papier.
- Containers à ordures ménagères.
- Un emplacement pour les sacs jaunes (emplacement réservé aux particuliers dans l'incapacité de les déposer devant chez eux le lundi soir ou mardi matin).

Les sites de la rue du Ster et des Presses resteront ouverts jusqu'à mi-janvier.

Cette période de transition permettra un temps d'observation du site de Kerarno afin d'en améliorer le fonctionnement car il restera à terme le seul point de dépôt sur la commune.

Rappel : les cartons doivent être impérativement déposés en déchetterie et aucunement sur les points d'apport volontaire. Ils sont volumineux et souvent encombrants, s'envolent en dehors des aires et ne sont pas ramassés.

Merci de votre compréhension.

Si nécessaire, pensez à demander auprès de la Mairie un bac à ordures ménagères individuel. Ce bac est gratuit, vos ordures ménagères et les sacs jaunes sont ramassés devant votre domicile tous les mardis matin.

Marine Bardou



VIE Scolaire

Art et Histoire à l'école Pierre Jakez Helias

Depuis la rentrée scolaire, l'école a adopté un nouvel emploi du temps : les enfants ont désormais classe le mercredi matin et bénéficient, le vendredi après-midi, d'activités périscolaires au sein de l'établissement.

En classe de Petite et Moyenne Sections, le travail s'oriente cette année sur l'exploration des cinq sens ainsi que sur une première approche de l'Histoire des Arts, thème également privilégié en Grande Section-CP. Une visite sensorielle et artis-

Atelier « préhistoire »
sur le site de Kermario



tique à Saint Dégan puis le magnifique spectacle « Trio désencadré » ont offert aux élèves l'occasion de rencontrer des oeuvres et de faire parler leur propre créativité.

L'histoire est mise à l'honneur en classe de CE puisqu'après un atelier autour du thème de la préhistoire sur le site de Kermario, une sortie en forêt de Brocéliande est envisagée pour le printemps.



Exposition des oeuvres de Lucien Pouëdras à Saint-Dégan

13

La participation des élèves de CM au cross du collège des Korrigans a permis aux jeunes Saint-Philibertains de réaliser des performances remarquables puisque deux d'entre eux ont remporté la course dans leur catégorie.

En fin d'année, une classe de découverte en Loire Atlantique sera l'occasion pour la classe de Cours Moyen d'expérimenter les nombreuses activités pratiquées à la ferme: apiculture, poney, fabrication de pain, visite d'un moulin, ...

A l'occasion du 11 novembre, les élèves de Grande Section-CP ont réalisé une fresque présentée lors de l'exposition organisée par la municipalité. La classe de CM, quant à elle, s'est associée aux cérémonies de commémoration par l'interprétation de l'émouvante « Lettre à un poilu » écrite par des élèves de Taupont.

L'équipe enseignante



CCAS

La commission administrative du CCAS se réunit régulièrement et rencontre également différents organismes qui interviennent auprès des habitants de Saint-Philibert.

Ci-joint une plaquette d'information (Présence Verte). D'autres organismes seront invités l'an prochain.

L'organisation du repas des aînés, attendu par de nombreuses personnes, a également mobilisé les membres du CCAS.

Nous avons constaté aussi une hausse des aides auprès des familles, des jeunes ou des personnes qui ont perdu leur emploi en leur apportant une aide financière pour payer les factures énergétiques notamment. De même le CCAS est sollicité pour l'attribution de logements sociaux

qui ne sont à ce jour, hélas, pas assez nombreux.

Il faut souhaiter à l'avenir une augmentation du nombre de ces logements pour permettre aux jeunes de vivre à Saint-Philibert, également prévoir du logement d'urgence ainsi que des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Philippe Flohic

Repas des aînés

Dimanche 14 décembre 2014, s'est déroulé, salle Le Mousker, le traditionnel « Repas des Aînés ».

175 personnes ont répondu présent à l'invitation. La journée animée par l'orchestre « Confiance », s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive et a permis à certains danseurs, de démontrer tout leur talent. Les doyens présents au repas, Mme Tanguy Adrienne (94 ans) et M. Cuzon du Rest Joël (92 ans), se sont vu remettre un cadeau offert par la municipalité.

Les membres du CCAS ont livré à domicile, un colis festif aux véritables doyens de la commune, Madame Triat (102 ans) et M. Pouvreau (93 ans) ainsi qu'à toutes les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Remerciements aux services techniques pour la mise en place de la salle et le nettoyage, à Virginie Manès pour l'organisation et à tous les membres du CCAS pour leur participation active et leur implication dans le bon déroulement de cette journée.

Philippe Flohic



La solution Présence Verte

Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile

des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...).

Grâce à Présence Verte, 1^{er} réseau de téléassistance en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité.



Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

Présence Verte Pays d'Ouest, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel (Label Qualité obtenu en 2009) vous garantit un tarif mensuel tout compris et sans contrainte :

- Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, suivi et maintenance technique inclus et accès au service de convivialité Isabelle.
- Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum.

NOUVEAUTÉ :

Un matériel adapté à vos besoins pour vous sécuriser :

- **Le Détecteur de fumée** (obligatoire en 2015) connecté par radio à la télé-assistance Présence Verte : avantage de l'alarme et l'alerte à notre centrale d'écoute (puis rappel, réseaux, secours...). Ce système protège également votre habitation en cas d'absence.
- **Le Bracelet détecteur de chutes** : Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement en cas de chute brutale. Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de

connaissance : le bracelet déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : soit 24,50 € au lieu de 49 €.

Pour tout renseignement et une démonstration gratuite.

Contactez votre Mairie ou PRÉSENCE VERTE au 02 97 46 51 23 ou sur le site internet : www.presenceverte.fr

VIE Sociale

Mission Locale



MISSION LOCALE DU PAYS D'AURAY

Le parco Pointer

14 Rue François Mitterrand

56402 AURAY Cedex

Tél. : 02 97 56 66 11

Fax : 02 97 50 75 26

e-mail : MLAURAY@wanadoo.fr

Site : www.mlauray.fr

La Mission Locale s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi de 16 /25 ans, résidant sur le Pays d'Auray, et elle a pour objectif de contribuer à votre insertion sociale et professionnelle.

Pour cela l'équipe de la Mission Locale vous accueille et vous accompagne individuellement vers la formation ou l'emploi, elle vous propose :

- Un service de proximité grâce à des entretiens individuels et informations collectives. RDV sur demande si impossibilité de déplacement.

Un lieu d'accueil et d'accompagnement

- Construction de votre parcours vers la formation et l'emploi.
- Un accompagnement tout au long de votre itinéraire.

Un accès à un service d'offres et d'informations liées à l'emploi

Par le biais d'une diffusion une fois par semaine auprès des services de votre mairie, d'une large documentation mise à disposition et de consultations sur internet au sein d'un espace multimédia qui est en libre accès toute la journée, avec une personne présente pour vous renseigner et/ou vous aider (recherches sur Internet, aide mise en page CV, utilisation messagerie, CV sur Internet...).

Des formations adaptées

- Diversification des emplois féminins.
- Information et découverte de filières professionnelles.

- Modules collectifs d'orientation.
- Session d'aide à la recherche d'emploi...

Des passerelles entre vous et les entreprises

- Aide à la préparation de votre CV, lettre de motivation, entretien d'embauche.
- Atelier recherche emploi.
- Aide à l'insertion en partenariat avec associations intermédiaires, chantier-école...
- Possibilité d'accès à un réseau de parrainage.
- Accompagnement dans votre parcours dans l'entreprise...

Des possibilités d'aide pour l'accès :

- Au logement (informations sur les aides financières, comment et où chercher un logement...).
- Aux pratiques sportives et culturelles.
- Aux échanges internationaux (programmes européens...).
- À la santé (montage dossiers mutuelle, prévention et accès aux soins...).
- À la mobilité (parc mobylette, transports ferroviaires...).
- À l'information sur vos droits, le financement possible de formation, vos démarches administratives.

HORAIRES DE LA MISSION LOCALE DU PAYS D'AURAY :

Lundi :
13h30/17h00

Du mardi au vendredi :
08h45/12h15
13h30/17h00

Pôle animation enfance jeunesse

Animations enfance / jeunesse à venir

Vacances de Noël

Il y aura des animations proposées pour les enfants et les jeunes.

ALSH de Crac'h :

- Du 22 au 24/12 et du 29 au 31/12 avec une fermeture exceptionnelle le 24 et 31 à 17h. Le 26 et le 02 l'accueil sera fermé.

Jeun'Mactive (13-17 ans) espace jeunesse à St-Philibert

- Du 22 au 24 décembre avec une fermeture à 17h le 24.

La plaquette d'activités sera éditée la 1^{ère} semaine de décembre (49).

SÉJOURS ÉTÉ 2014

ALSH (3-12 ans)

A nouveau cette année les 2 accueils de loisirs (Crac'h - Locmariaquer) ont décidé de mutualiser leurs moyens et ainsi vous proposer 3 séjours en commun. Ils ont tous connu un vif succès, car ils étaient complets.

1^{ER} SÉJOUR SUR LE THÈME : « SPORT ET NATURE »

Au programme : accrobranche, pêche et piscine. 16 enfants âgés de 6 à 10 ans sont partis du mardi 8 au vendredi 11 juillet au camping « Le village Insolite » de Camors.

2^{ÈME} SÉJOUR SUR LE THÈME :

« PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS »

Au programme : jeux en forêt, pêche et piscine. 12 enfants âgés de 3 à 5 ans sont partis du mardi 15 au jeudi 17 juillet au camping « Le village Insolite » de Camors.

3^{ÈME} SÉJOUR SUR LE THÈME : « GOLF ET SÉRÉNITÉ »

Au programme : golf et piscine. 15 enfants âgés de 7 à 10 ans sont partis du mardi 19 au Vendredi 2 août au camping St-Laurent à Ploëmel.

Pass'Jeunes Loisirs (9-13 ans)

Cette année nous avons fait le choix de proposer 3 séjours de 20 places plutôt que 2 de 32 places pour une meilleure qualité pédagogique.

Il y a eu 2 camps en juillet et 1 en août.

1^{ER} SÉJOUR SUR LE THÈME : « SPORT ET NATURE »

Au programme : escalade, VTT, course d'orientation & Kayak. 20 jeunes de 9 à 13 ans sont partis du 7 au 11 juillet à la base de plein air de la Mézières-sur-Couesnon.

2^{ÈME} SÉJOUR SUR LE THÈME : « MER ET NAUTISME »

Au programme : pirogue hawaïenne, char à voile, surf & giant rafting. 22 jeunes de 9 à 13 ans sont partis du 21 à 25 juillet au camping des Sables Blancs à Plouharnel.

3^{ÈME} SÉJOUR SUR LE THÈME : « PLEINE NATURE »

Au programme : ski nautique, kayak, tir à l'arc, escalade & VTT. 17 jeunes de 9 à 13 ans sont partis du 4 au 8 août au camping Le Point de vue Guerlédan.

Jeun'Mactive (13-17 ans)

Le séjour a été organisé par la junior association Jeun'Mactive, composée de 2 membres : Florian LE SAUSSE et Gaël CARRIER.

Après une période de préparation de 6 mois avec des actions d'autofinancement, ils ont proposé un séjour aquatique.

Au programme : plongée sous-marine, Aquapark & Aqualand. Ce camp s'est déroulé du 29 juillet au 1^{er} août à Arcachon. 16 jeunes de 13 à 17 ans y ont participé.





Les chantiers Loisirs Jeunes

Au cours de l'été, il y a eu 2 chantiers loisirs jeunes organisés.

LE 1^{ER} CHANTIER a eu lieu sur la commune de Crac'h du 21 au 25 juillet. Il était complet avec 6 jeunes inscrits, 4 garçons et 2 filles dont 2 Crac'hois, 3 St-Philibertains et 1 Locmariaquois. Transformons les transformateurs : ils ont amélioré l'esthétique du transformateur électrique situé à Kerzuc.

LE 2^{ÈME} CHANTIER a eu lieu sur la commune de St-Philibert du 11 au 14 août. Il a affiché complet avec 6 garçons, 4 Crac'hois et 2 St-Philibertains. Transformons les trans-

formateurs : ils ont amélioré l'esthétique du transformateur électrique situé place des 3 Otages.

Durant les vacances d'automne, il y a eu un nouveau chantier loisirs jeunes, cette fois sur la commune de Locmariaquer du 20 au 24 octobre. Il y a eu 5 jeunes inscrits 4 garçons et 1 fille dont 3 Crac'hois, 1 Locmariaquois et 1 St-Philibertain. Paillage des chemins côtiers.

Le prochain chantier loisirs jeunes aura lieu pendant les vacances d'hiver sur la commune de Crac'h.

Dynamique intercommunale

Le Pass'Voile Loisirs et Sportifs

Le Pass'voile 2014 vient tout juste de fermer ses portes. Cette opération a commencé aux vacances de printemps et s'est terminée aux vacances d'automne.

Cette année il y a eu 101 enfants à en bénéficier sur les différentes périodes :

- Vacances de printemps, été & automne.
- Les mercredis du printemps et d'automne.



Festival du Jeu

La 8^{ème} édition s'est déroulée le samedi 27 septembre 2014 au parc des loisirs de Crac'h.

Contrairement à l'année passée la météo fût magnifique avec un grand soleil toute la journée. Nous avons totalisé 1481 entrées, mais estimons à environ 1700 festivaliers

sur le site : nouveau record de fréquentation. Cela représente 406 familles.

Les nouveautés comme : le circuit Segway, les gonflables, ont été très appréciées.

Ce festival du jeu est une manifestation reconnue et attendue par les familles comme un lieu ludique convivial. Nous vous donnons RDV le samedi 26 septembre 2015 pour la 9^{ème} édition.

Les temps d'activités Péri-éducatifs

La réforme des rythmes scolaires est appliquée à Saint-Philibert depuis la rentrée de 2014. Les enfants ont maintenant école le mercredi matin et les nouvelles activités périscolaires le vendredi après-midi.

Suite à un avenant à la délégation de service publique signé entre Auray Quiberon Terre Atlantique et l'UFCV, l'UFCV a mis en place les Nouvelles activités périscolaires (NAP) à Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert.

A Saint-Philibert 8 animateurs interviennent chaque vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 auprès des enfants pour proposer des activités

culturelles, sportives, de découverte ou de loisirs. Ainsi depuis la rentrée scolaire les enfants ont pu faire des jeux sportifs, des arts plastiques, des loisirs créatifs, des jeux de société.

Gwendal Belouard est coordinateur des NAP à Saint-Philibert, Rachel Thébaud coordonne la mise en oeuvre du projet NAP sur Crac'h, Saint-Philibert et Locmariaquer (contact : 06 80 77 29 41).

Vous pouvez retrouver le déroulement des NAP à Saint-Philibert ainsi que le trombinoscope de l'équipe d'animation sur le site internet du pôle animation :

www.sp-animation.fr
cliquez sur l'onglet NAP



L'Ufcv est agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public par le ministère en charge de l'éducation nationale

>> En savoir plus

Inauguration de l'espace Jeunesse



Le 22 novembre 2014 Inauguration de l'espace jeunesse situé au terrain des sports de Saint-Philibert en présence de Philippe Le Ray, président d'AQTA et des maires des trois communes Locmariaquer, Crac'h, Saint-Philibert.

© Crédit photo : Annie Forest

Exposition : « Ardenfant » Marion Jouaffre

Les 21, 22, 23, 24, et 26 Décembre 2014 vous avez pu découvrir une coproduction des travaux des enfants effectués dans mes ateliers dans le cadre des TAP et de mes propres productions.

Le but : valoriser l'Art des enfants, poser un regard nouveau sur l'enfance, décoder le message qu'elle envoie... Sauvegarder l'étincelle d'enfance, source de création, de joie, de paix, qui semble aujourd'hui en péril.

Cette expo s'adressait à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes.



RETROSPECTIVE

Le Fort de Kernevest d'hier à aujourd'hui

Au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, de nombreux ports, des batteries, ainsi que des réduits, furent construits sur les rivages de la baie de Quiberon. Ces ouvrages de défense des côtes avaient pour but d'interdire, non seulement tout débarquement de forces ennemies, notamment anglaises, sur les plages, mais également empêcher la pénétration de leurs navires dans la baie et la rivière de Crac'h.

Après l'offensive de Quiberon en 1795, le citoyen Lespinasse, Général de Division, fait état, dans un document en date du 23 septembre 1799 émanant de la Direction de l'Artillerie de Port-Liberté (aujourd'hui Port-Louis), et après l'inspection des Forts et Batteries de la région de Quiberon, du constat suivant : certaines de ces structures n'étaient plus en mesure de répondre aux besoins d'une défense efficace du littoral.

Quelques années plus tard, un « Mémoire sur l'état défensif de la presqu'île de Quiberon », établi par le Colonel Directeur de l'Artillerie de la Place de Nantes, en date du 15 octobre 1803, mentionne en particulier l'existence d'ouvrages fortifiés à Kernevest et Kerpenhir (ces deux lieux dépendant à l'époque de la commune de Locmariaquer, ceci jusqu'en 1892, date à laquelle Saint-Philibert se sépara, non sans mal, de sa commune mère).

A la chute du Premier Empire, provoquée par la victoire des alliés contre les armées de Napoléon Bonaparte en 1815, la paix revint en Europe. Ces deux événements eurent pour conséquence la mise en sommeil générale des travaux de fortification, en particulier ceux qui avaient été prévus et décidés consécutivement à l'inspection de 1803.

Cette décision provoqua le licenciement des personnels et leur retour dans les arsenaux. Les batteries furent peu à peu laissées à l'abandon et cet état de chose va durer près de 25 ans. Cette situation découlait en grande partie de l'épuisement des finances de notre pays qui venait de connaître, sans discontinuer, vingt ans de guerre qui amenèrent la France à payer de lourdes indemnités de guerre aux coalisés.

A cette situation intérieure venait s'ajouter, hors de nos frontières, des motifs liés à la politique extérieure.

En effet, l'Angleterre n'aurait jamais admis que la France vaincue puisse maintenir en activité des ouvrages militaires qui, de toute évidence, étaient tournés vers elle.

Dès lors, les troupes du Génie se contentèrent d'effectuer des travaux d'entretien alors que, pendant ce temps, paradoxalement, de nouveaux projets et études se firent jour mais ne furent pas réalisés bien évidemment.

A la suite des différents événements que nous venons de citer, il fut décidé, sous le règne de Louis Philippe, de renforcer et de moderniser certains ouvrages de la baie de Quiberon. La crise de 1840 et les nombreuses péripéties de la Question d'Orient vont générer une tension internationale due au conflit entre le Sultan et le Pacha d'Egypte soutenu par la France.

Les grandes puissances, se sentant toutes concernées par cette affaire, créèrent une situation de conflit potentiel entre les coalisés de 1815 et la France où l'opinion publique, quant à elle, voyait en cette affaire une possibilité de revanche contre ces derniers.

Le roi Louis Philippe, après avoir laissé la tension monter, eut la sagesse de calmer la situation et parvint à maintenir la paix. Malgré cela, la perspective d'hostilités avec l'Angleterre posait à nouveau le problème de l'intégrité des frontières maritimes de notre pays. Si la Marine s'était relevée de la défaite de Waterloo, notre défense littorale, victime de l'arrêt des travaux de renforcement, était quasi inexistante, incapable

de résister à un conflit avec les voisins d'Outre Manche.

Le 14 mars 1840, le Comité de l'Artillerie adressait au Maréchal Soult, ministre de la Guerre, un rapport dans lequel il préconisait l'urgence des mesures à prendre pour remédier à la situation critique de la défense du littoral. Le Maréchal, convaincu par les termes du rapport, institua, par un décret du 11 février 1841, une commission mixte d'armement des côtes, de la Corse et des îles, à laquelle fut confiée la mission d'étudier la réorganisation complète des batteries côtières et la modernisation de leur armement.

Le 6 mars 1841, la commission se mit au travail. Le 14 juin, elle rendit un rapport liminaire exposant ses idées directrices qui furent approuvées le 2 juillet. Puis, de commission en commission (au nombre de cinq, une par arrondissement maritime), le travail de reconnaissance sur le terrain, effectué entre le 15 juillet 1841 et le 7 janvier 1842, eut pour conclusion la rédaction d'un rapport d'ensemble. Il fut présenté au ministre le 5 avril 1843, puis transmis par ce dernier au Comité de l'Artillerie qui l'approuva avant de le présenter au Comité des Fortifications. Ce dernier fit connaître ses observations le 7 novembre 1844. Enfin, le ministre de la Marine donna son accord le 24 mars 1845.

Le 12 avril 1845, le ministre de la Guerre, bien qu'ayant en mains tous les éléments de décision, prit la précaution supplémentaire d'instituer une nouvelle commission dite de révision qui, le 1er novembre 1845, après avoir revu l'ensemble du travail effectué, proposa

au ministre de donner son approbation définitive.

Bien que les premiers travaux de rénovation des batteries, générés par des urgences, aient été entamés depuis plus d'un an, elle ne fut entérinée que le 12 juillet 1847.

L'année 1847 verra la naissance d'un projet visant à établir, sur la côte, des batteries plus puissantes que celles construites par le passé et dont les feux croisés balaieraient tout l'espace maritime de la baie de Quiberon.

Imprégnée de la tradition napoléonienne et prenant appui sur les principes posés par Napoléon en 1795 et 1811, la commission se fit une obligation de doter chaque batterie un peu isolée d'un réduit défensif qui devait servir de logement pour la troupe et de magasin à la garnison. Ce fut le cas pour Kernevest, jusque là non soutenue par le feu d'une grande place. Désormais, elle pourrait, en cas d'attaque et d'attente des secours, poursuivre sa résistance et empêcher l'ennemi d'enclouer les pièces.

Les événements de 1848, qui conduisirent à la chute de la Monarchie, suivis de ceux de la période 1851- 1852 qui donnèrent naissance au Second Empire, mirent en sommeil tous les travaux envisagés par la Commission.

En 1859, le service du Génie établit un nouveau projet qui reprenait celui de 1847, tout en lui apportant des modifications destinées à accroître la puissance et l'efficacité des ouvrages dont le service proposait la construction, notamment à Kernevest et Kerpenhir.

Yannick Laurent



Spectacle du 23 octobre : « Graine de soupe »

Cette année, Marie Naud, directrice artistique de la compagnie la Mangouste et sa complice Anne Jehanno, comédienne, chanteuse et musicienne, présentaient du théâtre conté musical aux enfants de Saint-Philibert.



© Crédit photo : Le Télégramme

Ce spectacle intitulé « Graine de soupe » a été très largement suivi par les 150 spectateurs de la salle Le Mousker, petits et grands. Les enfants, assis en demi-cercle devant les deux comédiennes racontant l'histoire revisitée de « la soupe aux cailloux » sont entrés dans leur univers.

L'histoire parle de la peur, de la différence et de l'accueil de l'autre. Cette histoire est comme la soupe : universelle. Tous les habitants du bâtiment B, tous les enfants et leurs parents se sont retrouvés autour de la soupe comme lors de la fête des voisins, et ils ont emporté la recette avec eux.

L'après-midi s'est terminé par un traditionnel goûter fort apprécié des uns et des autres.

Michèle Escats



© Crédit photo : Le Télégramme

Balade contée

Jolie initiative...

Afin de fêter les 50 ans du SIAGM (Syndicat Intercommunal du Golfe du Morbihan), Nathalie Defrene et Marine Bardou, conseillères municipales, ont organisé une balade contée. Le Korollerion Saint-Filiber, association de danses bretonnes, et deux sonneurs, Charlotte Rio et Ange Moreau ont donné un air encore plus convivial à cette manifestation.



Dimanche 14 septembre, petits et grands sont donc venus écouter la sorcière Camomille et son assistante, la Fée du Ster, raconter des histoires de Korrigans.

Au début de leur rencontre avec la sorcière, les enfants n'étaient pas très rassurés et assez impressionnés, craignant d'être changés en crapaud... Mais très vite, ils ont compris que cette sorcière était bien douce et bien gentille.



Tous se sont pris au jeu d'écouter ses contes. Et chacun a pu confectionner une petite cabane de Korrigans dans son pot de confiture vide. Au fur et à mesure de la balade, avec un peu de mousse, de lichen et de petites branches, les petites cabanes ont pris forme. Les enfants ont fait preuve d'une belle imagination. Camomille a amené tout ce petit monde au dolmen de Canapleye sans oublier d'aller saluer les anciens à la résidence Plaisance.

La balade s'est terminée dans la bonne humeur au domaine de Kerroch. Un sympathique goûter attendait les marcheurs et les danseurs. La sorcière, la fée, le druide et leur bande de Korrigans avaient joliment décoré le site. Et les randonneurs se sont régalés en dégustant des mets originaux à base de sureau, d'orties, de pommes...

Le soir, les participants sont repartis avec une petite cabane de Korrigan entre les mains et des étoiles plein les yeux.

Merci jolie Fée ! Merci Camomille ! Pour votre sourire, votre générosité et ce bon moment partagé !

Delphine Barnaud



VIE Culturelle

Médiathèque Municipale

Au fil de l'année la médiathèque s'est consacrée à l'animation en faisant de nombreuses expositions autour de différents thèmes mettant en scène la Bretagne.

Elle vous a fait découvrir la famille Pikett' au mois de mai et tout l'été, un coffret ludopédagogique destiné au jeune public (6 à 12 ans), au travers d'expositions riches en couleur s'appuyant sur des petites créatures malicieuses que sont les poulpiquets pour parler de la culture bretonne aux enfants. Ces expositions ont mis en lumière le patrimoine historique, géographique, musical et artistique de la Bretagne à l'aide d'Histo, Geo, Fringo et Festi Pikett'.

D'autres expositions prêtées par la Médiathèque départementale du Morbihan ont contribué à faire découvrir la Bretagne : l'exposition sur les animaux de la forêt de Camors en mars et l'univers mystérieux des fées en octobre.

En plus d'apporter de l'animation à Saint-Philibert, la médiathèque répond aux attentes des adhérents en faisant régulièrement des achats d'ouvrages et de documents audio-visuels parmi les nouveautés.

De plus la responsable s'est rendue au mois de novembre à la Médiathèque départementale de Vannes pour renouveler le stock d'ouvrages (soit environ 500 livres) et se rendra en décembre choisir également de nouveaux CD et DVD.

L'effectif de la fréquentation pour cet été était de 709 alors que l'été 2013 il était de 498, donc une nette augmentation.

Pour cette nouvelle année 2015 la médiathèque gardera cette dynamique tout en restant le plus proche possible de ses adhérents.

Rappel

OUVERTURE :

Mardi 16h30-18h30

Mercredi 10h-12h/15h-17h

Samedi 10h30-12h/13h30-15h

TARIFS:

Résidents :

10 € par adulte - 10 € par famille

Vacanciers (2 mois) :

10 € par adulte - 10 € par famille

Marion Girard
Responsable Médiathèque



21

Lecture de lettres de poilus



Samedi 8 novembre la Compagnie Mandarine de Brec'h est venue à Saint-Philibert pour une soirée très émouvante.

Dans le décor de l'exposition Arnaud Mandart, Joëlle Mandart, Christian Ferré et Nelly Rimasson nous ont emportés dans l'univers des tranchées, de la boue, des obus, des morts, des blessés : la vie des soldats en 1914 par la lecture de plusieurs lettres écrites sur le front et envoyées aux familles.

45 personnes ont écouté avec respect la description de la souffrance des soldats.

Nous remercions vivement la Compagnie Mandarine pour leur prestation..

Michèle Escats

© Crédit photo : Le Télégramme

Disparition de Monsieur Henri Gouzer



Saint-Philibert est en deuil, nous venons de perdre Henri Gouzer

Sa disparition laisse une vive émotion dans la commune. Conseiller Municipal pendant 35 ans dont 24 en tant qu'adjoint, il a mené à bien ses différents mandats, ayant le devoir de citoyen, toujours à l'écoute des administrés, il a fait preuve d'humanité.

Toujours disponible pour toutes les missions qui pouvaient lui être confiées, assidu à toutes les réunions, impliqué dans tous les projets, participant à toutes les démarches et prenant plus que sa part des travaux et des obligations diverses, il laisse le souvenir d'un élu investi et efficace, soucieux de l'intérêt général, dévoué à la cause de sa commune, sachant de surcroît trouver ces compromis qui font avancer le débat et la délibération.

Avec la disparition d'Henri nous perdons un ami, l'un des nôtres. On savait tout de l'homme, de ses qualités, de son ardeur à l'ouvrage.

Sa disponibilité, sa fidélité au travail, l'idée de servir au mieux ses amis a fait de cet homme d'exception quelqu'un qui restera dans nos coeurs.

Il a tout donné dans sa commune d'adoption, Henri participait à toutes les manifestations locales (fêtes communales, kermesses, bénévole auprès du CCAS) dont l'organisation bénéficiait du concours de la collectivité. Il participait aussi à la vie de la Mairie en faisant partie de la commission de révision de la liste électorale et toujours disponible pour assurer le rôle de scrutateur lors des différents scrutins.

Pour ces raisons, il va laisser un grand vide au sein de l'équipe municipale et dans le milieu associatif. Il a été un guide dans l'ombre, il nous a montré la voie du travail et donné le goût de l'engagement. Nous ne l'oublierons pas.

Au nom du conseil municipal, qui m'entoure en cette douloureuse circonstance, je présente mes biens sincères condoléances à Solange et toute la famille d'Henri. Il avait toute notre estime et notre amitié.

François Le Cotillec

LETTRE de l'opposition

Elus de la minorité

Période des fêtes, période des cadeaux...

Notre budget de fonctionnement est dans le train pour un long voyage dont nous ne connaissons pas le coût du billet pour les voyageurs que nous sommes.

Non, ce n'est pas la crise à Saint-Philibert, les projets sont décidés : travaux, « Proxi » et les frais de fonctionnement augmentent, contrairement au dernier « Edito du Maire » :

- A été validé un complément de frais de personnel de 62 000 € pour 2014 (+ 11% sur 2013) et le même jour de créer un poste de « Responsable des Affaires Juridiques » (soit 50 000 € en plus pour 2015). Cette fonction est normalement du ressort de la Directrice des Services assistée par la Chargée de l'urbanisme. Saint-Philibert sera la plus petite commune à bénéficier d'un tel cumul de compétences.

- Que nous réserve le projet « Proxi » sa faisabilité et sa pérennité dans l'avenir et pour quel coût, et au final pour un seul commerce du secteur alimentaire ?
- Une bonne nouvelle enfin pour l'emploi : un chantier naval à Port Deun avec une promesse de 30 emplois mais n'est-ce pas plutôt l'extension du Port à Sec avec les risques connus du stockage de 4 à 500 réservoirs de carburants et de la traversée dangereuse de la route départementale ?

Comme vous, les Elus de la minorité sont spectateurs sauf à émettre un vote négatif lors du Conseil car même nos observations orales sont systématiquement omises dans les comptes rendus.

Votre force est la nôtre, non pas d'opposition mais de participer à une construction conviviale de notre Collectivité mais vous apprécierez à la fois le peu de facilités de concertation et d'échanges qui nous sont accordées et le manque de transparence

de l'action municipale, alors que cette dernière par « un tour de passe-passe » a supprimé les Commissions Municipales permettant d'écarter les représentants de l'opposition. Au surplus, refus catégorique du Maire de communication de la documentation sur les sujets à délibérer, ignorant le droit d'information des Elus avant la séance du Conseil Municipal : les Conseillers seront tenus informés lors des séances du Conseil et par le compte rendu qui s'en suit !

Meilleurs vœux à tous les habitants de Saint Philibert et à leur famille.

**Michèle Bellego & Jean Michel Serazin
Liste Saint Philibert en Mouvement**

Le monoxyde de carbone

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde...
Les bons gestes de prévention aussi



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

SITES D'INFORMATIONS :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau,
- poêles et cuisinières,
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol,
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint),
- groupes électrogènes ou pompes thermiques,
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage),
- braseros et barbecues,
- panneaux radiants à gaz,
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc...

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1/ Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2/ Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3/ Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4/ Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5/ Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

Office de Tourisme

Quel est le bilan de la saison estivale 2014 ?

La saison estivale 2014 a été correcte et notre bilan se rapproche de la tendance nationale avec une légère baisse de fréquentation en juillet, une stabilité en août et une fréquentation tout à fait honorable en septembre et octobre. Heureusement, les excellentes conditions météorologiques de ces derniers mois ont favorisé les courts séjours et les départs de dernière minute.

Parlez-nous du fonctionnement de l'Office de Tourisme ?

Comme vous le savez, notre Office de Tourisme est une association de loi 1901 qui a pour objectif de promouvoir, réaliser l'accueil et être force de proposition d'actions favorisant le développement

économique du tourisme auprès du grand public et des professionnels sur nos trois communes de Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert.

Quels sont vos projets en 2015 ?

Nous travaillons sur un nouveau plan de communication avec des outils adaptés à la demande de nos vacanciers. Dès le mois de janvier, nous aurons à disposition un nouveau guide hébergement qui mettra davantage en valeur les offres d'hébergement sur nos trois communes. Il est prévu aussi un magazine touristique avec un nouveau concept. Nous allons également reconduire nos éditions classiques comme le plan des trois communes, la carte du Golfe du Morbihan en sous-mains, et les trois calendriers des événements sur les périodes de Printemps, Été et Automne. Je tiens à remercier chaleureusement les associations qui apprécient ces documents mettant en valeur les manifestations et fêtes. Cette année, en nouveauté, nous aurons à disposition un guide des marées qui sera édité à 20 000 exemplaires.

Autre dossier : l'affichage des disponibilités de nos hébergements sur notre site internet www.morbihan-way.fr

Quels seront les temps forts en 2015 ?

Il est prévu le 5^{ème} salon du livre ancien et des vieux papiers à Crac'h les 4 et 5 avril.

Comme tous les ans, le mois d'avril est consacré à Festi' Pâques. Ensuite, il y aura la Semaine du Golfe. Je précise que notre salariée, Sandrine, travaille en collaboration avec les services de la mairie de Locmariaquer sur la partie terrestre. Sans oublier notre aide à la Fête de l'Huître. Nous terminerons l'année par les animations de Croq' Jardin d'Automne.

**Office de Tourisme de Locmariaquer,
Crac'h et Saint-Philibert**

1 rue de la Victoire
56740 Locmariaquer

Tél. 02 97 57 33 05

Mail : info@ot-locmariaquer.fr
Internet : www.morbihan-way.fr

ASSPTT Tennis de table

Deux recrutements d'importance pour notre petit club permettent d'envisager la montée à la mi-saison de deux équipes en division supérieure.

Pour l'instant les deux équipes sont classées première de leur groupe, espérons qu'elles maintiennent ce classement.

Par contre la rentrée a été difficile au niveau des jeunes. Plusieurs jeunes qui

commençaient à atteindre un niveau intéressant se sont orientés vers d'autres activités, c'est dommage. Quelques jeunes sont arrivés en début d'année et le club continue à leur offrir un entraînement dirigé par un entraîneur brevet d'état chaque mercredi mais ce coût important pourrait être remis en cause, l'effectif n'étant pas assez important.

Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année quel que soit le niveau. Pour les jeunes l'entraînement a lieu le mercredi de 16h30 à 18h30. Pour les adultes, entraînements mercredi et vendredi de 20h à 22h.

Vous pouvez également venir assister aux matchs de compétition les vendredis soirs à partir de 20h30 : 21 novembre, 5 et 12 décembre.

Contacts :

Patrick Le Maguer, président
hermi56@msn.com

Claude Vershelde, secrétaire
claud.vershelde@free.fr

Site : assptt.free.fr

Compagnie LiberThéâtre

La compagnie Liberthéâtre a joué pour la dernière fois la comédie musicale « Destins Croisés », le 27 septembre 2014 à l'Espace des Chênes à Crac'h, devant 80 spectateurs.

Baucoup d'éloges et de félicitations pour ce spectacle qui avait pour cadre Paris sous l'occupation. Les articles de presse et les commentaires ont souligné la qualité de la prestation et du travail fourni. Merci à tous pour ces encouragements et ces compliments.

Aussi c'est avec beaucoup d'émotion que nous rangeons « Destins Croisés » dans sa boîte.

Cette réussite nous permet de doubler nos effectifs pour préparer le spectacle 2015, qui aura pour cadre l'année 1968 aux Etats-Unis et la mythique Route 66 !

Le samedi 4 octobre, la compagnie Liberthéâtre était présente pour la deuxième année à la soirée cabaret organisée par le Comité des Fêtes. Comme l'an passé, ce fût un moment très chaleureux et convivial. Nous remercions le Comité des Fêtes de nous y avoir invité.

Nous vous rappelons que vous pouvez trouver toutes les infos (agenda, articles, photos,



vidéos, etc...) de la compagnie sur le site : libertheatre.jimdo.com

En attendant 2015, nous vous souhaitons à tous une très belle fin d'année 2014 et nos meilleurs voeux pour l'année 2015.

Christophe Le Franc - Le président

VIE Associative

| École de voile Océane



La saison sportive touche à sa fin. L'école de voile entre dans sa phase d'hivernage et prépare l'année 2015.

La saison estivale s'est déroulée dans des conditions parfaites. Nous enregistrons une augmentation de la fréquentation, nos stages ont été complets et le beau temps nous a permis d'accueillir nos stagiaires et groupes dans des conditions idéales.

Cet été et tout au long de l'année nous avons proposé des initiations et perfectionnements sur dériveur, catamaran et planche à voile. Les jeunes enfants n'ont pas été délaissés avec le jardin des mers qui permet un apprentissage en douceur et une découverte du milieu marin. Pour assurer l'enseignement durant la saison estivale, notre association a employé neuf moniteurs, trois diplômés d'état, deux personnes à l'accueil ainsi qu'une personne à la maintenance.

Notre structure accueille par ailleurs de nombreux enfants scolarisés à Saint-Philibert, Crac'h, Locmariaquer, Auray. Nous avons la volonté et la capacité d'accueillir d'autres classes de la nouvelle intercommunalité AQTA et pourquoi pas dévelop-

per des mutualisations de moyens avec d'autres structures nautiques afin d'élargir et partager notre expérience en ce domaine.

Quelques projets en préparation pour 2015

- Journée porte ouverte pendant les vacances de printemps.
- Développement de l'activité habitable pour les membres désireux de naviguer plus loin en découvrant la croisière sur nos bateaux ou en escadre avec leurs propres voiliers.
- Développement des activités paddleboard pour tous les publics enfants, adultes. Nous souhaitons également proposer cette pratique dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires le vendredi après-midi au départ même de l'école en fonction des marées.
- Le Pass Voile : il permet aux enfants des trois communes de s'initier et se perfectionner à la pratique de la voile jusqu'à la compétition avec une participation de 50%. Nous sommes dans l'attente de réponses de l'intercommunalité sur la poursuite de l'action et nous espérons

que cette offre pourra être reconduite et consolidée.

- Grace aux moyens mis en oeuvre, l'équipe de club open Bic se prépare pour la saison 2015 avec de nouveaux coureurs. L'objectif étant d'occuper de bonnes places dans le championnat départemental.

N'hésitez plus à venir nous retrouver pour découvrir les sports nautiques grâce à notre équipe qualifiée qui vous accueille au fort de Kernevest. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 14 mars 2015 pour la reprise des activités.

Stephane Menuet



25

VIE Associative

| Saint-Phil en Art

Le début de la saison 2014/2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions. A ce jour, 112 adhérents ont rejoint l'association. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous voulons pour nos élèves de bonnes conditions de travail : qualité de nos professeurs et des instruments de musique.

Cette année, aucune augmentation de nos cotisations, malgré les hausses de charges sociales. Nous souhaitons maintenir pour les saisons prochaines les mêmes tarifs. Nous oeuvrons auprès des collectivités municipales et communautaires pour recueillir leurs aides financières, et parallèlement, nous sollicitons des intervenants extérieurs dans le même but.

Nous espérons pouvoir retrouver au prochain forum, Sylvie Le Douarain et son activité d'éveil musical. Activité indispensable pour permettre aux tous petits d'appréhender la musique, le chant, la danse, et leur permettre à partir de 6 ans de choisir un instrument.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 7 novembre dernier. Annick Lemoine a été reconduite à son poste de Présidente. Le poste de Vice-Président(e) est resté vacant, faute de candidature.

Nous avons le projet d'ouvrir en septembre 2015 les ateliers suivants :

- flûte traversière,
- ensemble instrumental,
- Chorale d'enfants de 9 ans à 16 ans. Nous souhaitons des enfants motivés, et assidus. Des infos complémentaires seront sur le site de l'association.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces ateliers, faites-vous connaître dès maintenant, auprès d'Annick Lemoine au 06 74 12 98 08 ou par courriel à geranne.lemoine@wanadoo.fr.

Le conseil d'administration, le bureau de l'association vous souhaitent à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et de commencer l'année 2015 dans le bonheur et la joie.

Musicalement.

Annick Lemoine



VIE Associative

Association Yoga & Co

Le Yoga, c'est amener l'interaction entre le corps et l'esprit en vue d'une unité. Le premier palier, à travers les observations, postures, respiration équilibrée, mène à la détente. A un niveau plus poussé, le yoga permet la révélation de la conscience à elle-même.

Ainsi la pratique du yoga est fondée sur le travail du corps, échauffement, étirements, assouplissement et renforcement musculaire. Elle amène l'apaisement de l'esprit, le lâcher prise et l'énergétique corporelle, en appui sur la conscience et la concentration. Chaque séance est rythmée par le pranayama (maîtrise du souffle) et finalisée par une relaxation afin que le corps puisse intégrer. Nul besoin d'être souple ou d'être un grand sportif. Aucune compétence particulière n'est exigée, chacun avance à son rythme.

L'association Yoga & Co nouvellement créée à Saint-Philibert propose trois cours de yoga le jeudi (10h30/11h45-18h30/19h45-20h/21h15) à l'espace Méaban. Séance découverte gratuite, inscription possible toute l'année suivant condition physique.



L'intervenante Bénédicte Gautier, diplômée de l'université occidentale de Yoga, anime les cours pour la troisième année sur la commune.

L'association propose quelques ateliers à thème le samedi matin de 9h30 à 12h.

+ d'infos :
Bénédicte Gautier au 0688391114

Amicale parents d'élèves

L'amicale des parents d'élèves de l'école a fait sa rentrée en organisant sa première manifestation de l'année scolaire le 11 octobre. Et c'est autour d'un repas aux tonalités créoles que plus de 130 personnes se sont rassemblées pour manger un « rougail saucisses » et profiter par la même occasion de la rétrospective retraçant le parcours de l'école de Saint-Philibert.

L'équipe de l'amicale avait à ce titre convié d'anciens directeurs et enseignants de l'école et d'anciens élèves (maintenant devenus grands !) avaient répondu présents. La possibilité de vivre un beau moment de retrouvailles !

Cette fin d'année a été marquée par le marché de Noël qui s'est déroulé le 29 novembre dans la salle Le Mousker. Cette manifestation possédait une thématique médiévale avec des démonstrations de frappe de monnaie, combats de chevaliers, dégustation de mets médiévaux tels que soupe à l'oignon ou hypocras...

Une quinzaine d'exposants s'étaient rassemblés, proposant à la vente saucissons, bouillottes artisanales, bijoux et autres confections pour la plupart artisanales. Tout un tas de petites idées cadeaux à la clé !

Les élèves de l'école ainsi que de nombreux parents d'élèves avaient confectionné de petits objets et de multiples gourmandises qui, proposés à la vente sur le stand tenu par l'Amicale de parents d'élèves ont pu ravir petits et grands !

La venue du Père-Noël a bien sûr constitué un temps fort de cette journée. Autour de lui, les enfants de l'école se sont réunis pour chanter. Plein de bons moments et de souvenirs dans la tête pour attendre Noël !

Anne-Laure Jégo
La présidente

- L'équipe de l'amicale des parents d'élèves entourée des anciens directeurs et enseignants de l'école.



VIE Associative

Comité des fêtes

Le dynamisme du comité des fêtes a permis d'offrir aux habitants de Saint-Philibert et à ses visiteurs occasionnels des spectacles de qualité



La fête bretonne du mois de juillet, maintenant assurée d'une réputation reconnue par les spécialistes du genre, a accueilli les cercles de Pontivy et de Vannes.

N'oublions pas la belle soirée cabaret du premier samedi d'octobre. Dans un décor renouvelé, les spectateurs ont pu apprécier l'habileté et la verve du magicien Gérard Souchet, la voix suave et charmeuse de Fatiha accompagnée par Eric à la guitare complété par quelques prestations de Liber'théâtre.

Lors de l'Assemblée Générale de dissolution de l'Association « Au Phil des Pages » il a été décidé de verser le boni de liquidation au Comité des Fêtes qui s'est engagé à utiliser les fonds au profit des lecteurs. Au cours de l'année 2014 le Comité des Fêtes a acquis 509 ouvrages (romans adultes et jeunes, albums jeunesse, B.D. Documentaires) pour la somme de 7 300 €. Ces ouvrages ont tous été offerts à la médiathèque.

D'autres ouvrages seront achetés ultérieurement jusqu'à épuisement des fonds reçus.

Nous préparons un après-midi réservé à la magie pour petits et grands en début d'année 2015, le 8 février. Gérard Souchet viendra vous enchanter avec ses tours et ses ballons.

Venez nombreux vous ne serez pas déçus.

Les membres du comité des fêtes

Contact : Annie Chantrel, présidente
02 97 55 19 15



27

Joutes Kiwanis - 3 août 2014

« Un pour tous, tous pour un »

« Unus pro omnibus , omnes pro uno « est une locution latine qui signifie « Un pour tous, tous pour un » , devise traditionnellement associée aux Trois mousquetaires d'Alexandre Dumas : Athos, Porthos et Aramis.

C'est d'ailleurs bien dans cet esprit que sont organisées depuis huit ans les « Joutes KIWANIS du Pays d'Auray » qui attirent maintenant plusieurs milliers de personnes venues voir s'affronter dans la bonne humeur sur le plan d'eau du port de Saint-Goustan 24 équipages représentant 17 communes.

C'est également dans cet esprit que Saint-Philibert a pu participer aux Joutes 2014 : l'équipage qui concourait cette année sous la bannière de notre commune

était composé de mousquetaires venus de Saint-Philibert mais également de Crac'h et de Locmariaquer.

Belle météo. Spectacle magnifique. Joueurs superbement costumés. Une grande journée ludique et conviviale pour « SERVIR LES ENFANTS DU MONDE », devise de KIWANIS INTERNATIONAL.

Le Club KIWANIS du Pays d'Auray qui appelle chaque année les communes du Pays d'Auray à soutenir cette action, s'investit dans la Cité en aidant principalement les Organismes et Associations.

Un spectacle gratuit à ne pas rater en 2015 pour ceux qui ont envie de passer une très bonne journée en famille... et peut-être voir naître la vocation de nouveaux jouteurs pour composer une équipe made in Saint-Philibert.



Un grand merci à ceux qui ont rendu notre participation possible : Robert Péloquin (ancien responsable de la commission Joutes des Kiwanis d'Auray remplacé par Jean-Michel Sérazin), Michel Le Labousse et Gaétan Trotter, organisateurs de l'équipage, tous les mousquetaires qui ont concouru, Monsieur et Madame Coulaud de Crac'h et bien sûr mamie Jaja (Jacqueline Neddar), la maman de Patricia Coulaud, pour la réalisation des splendides costumes.

Les joutes 2015 auront lieu le 26 juillet.

Marie-Claude Devois

Amitié-Souvenir



Association à vocation sociale, Amitié-Souvenir compte aujourd'hui soixante-dix adhérents, tous retraités.

Beaucoup d'entre nous connaissent la solitude qui suit le départ d'un être cher. Se retrouver chaque mardi après-midi salle Le Mousker permet à chacun de passer quelques heures conviviales autour de jeux divers : cartes, scrabble, dominos... sans oublier le petit goûter thé, café chocolat, gâteaux, tout cela dans une ambiance chaleureuse.

Chaque premier mardi du mois, près de cinquante personnes se réunissent lors d'un repas à prix coûtant réalisé par les cuisinières, pour le plaisir de tous. Ce repas est suivi d'un loto et se clôture par la fête des anniversaires.

Au sein de l'association, un groupe de tricoteuses se réunit tout les vendredis après-midi et se met au travail pour apporter sa contribution au Téléthon.

Toutes ces activités s'arrêtent à la fin du mois de juin pour reprendre vers le 15 septembre.

Néanmoins, durant l'été, quelques personnes confectionnent près de 300 pots de confitures qui permettent d'améliorer notre trésorerie à laquelle participe la municipalité que nous remercions pour sa générosité.

Chaque année, une sortie à la journée est organisée en direction d'une région nouvelle. Une cinquantaine de personnes participent ainsi à cette sortie qui accueille des personnes nonadhérentes qui permettent d'avoir un car quasi complet.

Cette année, la destination choisie par la majorité des participants fut l'île de Noirmoutier que nous avons visitée de manière fort intéressante. Accompagnés d'une guide connaissant bien son île, nous

avons été accueillis chaleureusement chez un ostréiculteur où nous attendait une dégustation d'huîtres fort agréable, ceci avant de rejoindre le restaurant où nous avons apprécié, non seulement l'excellent repas qui nous a été servi, mais le service exécuté par des personnes handicapées, ceci dans le cadre d'un centre de vacances de la MSA.

En début d'après-midi, visite intéressante de l'île aux paysages verdoyants, passant au milieu des champs de pommes de terre, richesse de l'île, visitant le port de l'Herbaudière, et le Bois de la Chaise aux riches et anciennes propriétés. Nous avons ainsi pu constater que cette île, ses élus et ses habitants, apportent leur contribution à la protection des paysages sans porter préjudice aux activités agricoles ou ostréicoles des lieux.

Si vous souhaitez adhérer à notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Cotisation annuelle : 18 euros

**Contact : Madame Annie Le Barh
Tel 02 97 55 08 86**

Je jette mon cancer



L'association et son projet « Je jette mon cancer sur la toile » s'adresse aux malades du cancer et à leurs proches, en les incitant à se soigner à travers une activité artistique : peinture, photo, broderie, écriture, sculpture... tout ce qui s'accroche, s'expose :

Notre premier but est thérapeutique :

L'association recevra avec bienveillance toutes vos oeuvres ; nous ne cherchons ni esthétique, ni prouesse technique, juste votre expression.

- **Réalisons des toiles chez nous.** Si vous oeuvrez chez vous, contactez-nous pour participer aux expositions si vous le souhaitez.
- **Des ateliers se sont ouverts à la salle Méaban de la commune :**

- **Atelier « s'ouvrir à sa créativité »**, un samedi par mois : une partie yoga ou respiration, une partie peinture ou dessin. Contactez-nous à l'avance au 06 88 39 11 14 : Bénédicte, professionnelle de yoga et peintre depuis 30 ans.

- **Atelier « art thérapie évolutive »**, un samedi par mois, dessin qui évolue, pour se soigner. Contactez-nous à l'avance au 06 13 50 74 61 ; Anne, formée en art thérapie évolutive.

Les ateliers sont gratuits pour les malades et les accompagnants.

Notre second but est le partage :

- A Travers des expositions, en hôpitaux, banques, etc.... (Nous sommes preneurs de lieux si vous souhaitez nous exposer !).
- A travers des manifestations : 250 personnes nous ont suivies pour une soirée cabaret en 2014. Prochaine manifestation fin 2015.

Parlez du projet autour de vous, chacun a un malade ou un accompagnant dans son entourage, ce projet peut les aider.

Le cancer reste un vrai tabou, et les malades ont parfois honte d'en parler. C'est désolant de constater l'isolement que cette maladie engendre. La mort étant un réel problème dans notre société, le cancer amène une peur immense face à cette mort, qui n'est pourtant pas la seule issue du cancer !

Nous nous revendiquons porteurs d'espoirs, dépositaires de maux, chanteurs de vie !

À bientôt peut être ?

**Contact : Christine : 06 13 50 74 61
Courriel : jjmc@orange.fr
Site : www.jettetmoncancer.fr**



VIE Associative

| Korollerion Sant Filiber



La douzième saison de danse bretonne à Saint-Philibert a démarré le 11 septembre, c'est en effet en 2003 qu'a été créée l'Association Saint-Philibert en danse devenue Korollerion Sant Filiber en 2008. Pierre Leroux, Président de KSF depuis 6 ans a souhaité passer la main.

Les 77 danseurs adhérents pour la saison 2014-2015 viennent bien sûr de Saint-Philibert, mais aussi de Crac'h, La Trinité-sur-Mer, Locmariaquer, Carnac...

Chaque jeudi soir à la salle Le Mousker, à partir de 20 heures pour les débutants et 20h30 pour tous, on apprend et on met en pratique un programme annuel de plus de cent danses. Naturellement, ce programme inclut les danses du terroir vannetais, mais aussi bon nombre de danses des terroirs correspondant aux cinq départements de la Bretagne historique : Cornouaille, Léon, nantais, rennais, Penthièvre, etc..., sans oublier le répertoire « folk » mazurka, scottish, valse écossaise... Grâce au nombre et à la forme des danses (en ronde, en chaîne, en ligne, en couple, en quadrette, voire à huit) nos soirées sont loin d'être monotones !

Outre le fait de passer des soirées conviviales (et parfois sportives !), l'objectif de nos ateliers de danse est de faire que tous les « élèves » puissent participer aux festoù-deiz et aux festoù-noz en pratiquant la quasi-totalité des danses qui y sont proposées.

Chaque mois une soirée festive est organisée pour fêter les anniversaires du

mois précédent et en juin une journée de fête vient clôturer la saison.

Korollerion Sant Filiber est un groupe de danse « loisir » et non un « cercle » qui valorise en plus les costumes traditionnels et se produit en spectacle. Mais pour autant l'association ne vit pas repliée sur elle-même.

L'association organise chaque troisième dimanche de février un fest-deiz à la salle Le Mousker : celui de 2014, animé par deux orchestres Les Gwerzillons et Mauvaise Lanque, a connu une fréquentation de 220 danseurs.

Deux fois par an, on invite une autre association de danseurs à nous rendre visite pour passer une soirée avec nous.

En janvier 2014 nous avons reçu le Cercle Celtique de Crac'h et en novembre Hiziv d'Hennebont, à chaque fois il y avait près d'une centaine de danseurs sur la piste !



Korollerion participe aussi avec l'ESSP Foot à l'organisation de Saint-Phil en Fête. L'édition du 16 août 2014 a connu une bonne affluence ; les nombreux danseurs présents ont ainsi participé, au son de Ruz Reor, au premier bal public organisé sur la place de la Mairie réaménagée...

Korollerion participe aussi à la vie communale : le 7 mars une quinzaine de danseurs se sont rendus à la Maison de Retraite Plaisance Océan pour deux heures d'animation et le 14 septembre, près de 30 danseurs ont participé à la balade contée pour les 50 ans du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe.

Toute personne intéressée (ou simplement curieuse) peut participer, sans adhésion, à quelques-unes de nos soirées : elle sera la bienvenue.

Pierre Bonnac
Le Président

| Saint-Phil Animation

Faire de la gym à Saint-Philibert est devenu une tradition depuis plusieurs décennies.

Après le classique cours de gym d'autres activités ont vu le jour : danses orientales, country, modern jazz, stretching ou aqua-gym.

Si la fréquentation globale reste satisfaisante elle évolue souvent d'une année sur l'autre selon les disciplines. Par exemple si nous voulons profiter de tarifs encore plus compétitifs pour la pratique de l'aqua-gym à la thalasso de Carnac quelques nouveaux adhérents seraient les bienvenus.

Le stretching et les gyms traditionnelles ont le vent en poupe mais curieusement à la rentrée 2014 les effectifs des danses sont moins étoffés.

Nous aurions aussi aimé proposer un nouveau cours de « ragga hip hop » pour les jeunes à partir de 8 ans mais il serait nécessaire de recruter une quinzaine d'ados : n'hésitez pas à découvrir cette discipline sur internet et à vous réunir pour créer un groupe. Saint-Phil Animation reste à votre écoute pour toute proposition d'activité sportive.

Venez nous rejoindre ! C'est facile toutes nos activités ont lieu à la salle Le Mousker.

Gérard et Monique Riocros
02 97 30 07 72

Anne Le Rouzic
02 97 55 18 05

Un nouveau podium pour Marc Guillemot sur le monocoque Safran !

A 15 heures 59 minutes et 20 secondes ce samedi 15 novembre, le monocoque Safran a franchi la ligne d'arrivée de la 10^e édition de La Route du Rhum-Destination Guadeloupe. Marc Guillemot s'adjuge ainsi une belle troisième place derrière François Gabart (Macif) et Jérémie Beyou (Maître CoQ). Le marin de la Trinité-sur-Mer boucle ainsi sa cinquième Route du Rhum en 13 jours 1 heure 59 minutes et 20 secondes à la vitesse moyenne de 12,92 noeuds sur une distance parcourue de 4 056 milles entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre.

Des sourires, de l'émotion et du champagne !

Dans un alizé, enfin établi de 15 noeuds, le monocoque Safran a coupé la ligne d'arrivée sous un tonnerre d'applaudissements peu avant 16h00, soit 21 heures 20 minutes et 25 secondes après François Gabart, grand vainqueur dans la classe des Imoca. Heureux et soulagé d'en finir, Marc Guillemot s'est affiché tout sourire à l'étrave de son monocoque qu'il menait en course pour la dernière fois. Après la traditionnelle « pluie » de champagne que Marc a dédiée à son bateau, le skipper s'est confié, ému...

« Cinq Route du Rhum, cinq arrivées ! savoure celui que l'on surnomme Marco. J'ai le sentiment d'avoir fait une belle course même si la plus belle, c'est François Gabart qui l'a faite. Aujourd'hui, il y a forcément de l'émotion car je me suis beaucoup investi dans ce super bateau bien pensé et bien conçu par les équipes de Safran et les architectes VPLP-Verdier. Quand je voyais la ligne se rapprocher, j'étais heureux que cela s'arrête et en même temps, je savais que c'était la fin d'une histoire. »



© Crédit photo : Jean-Marie Liot - DPPI

Acapella et Charlie Capelle : Objectifs atteints !

22 jours 12 heures 27 minutes 24 secondes, voici le temps mis par Charlie Capelle et son fidèle Acapella pour toucher terre à Pointe-à-Pitre - Guadeloupe lors de cette 10^{ème} édition de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe. Objectif atteint !

Au départ de Saint Malo, le seul challenge que Charlie voulait s'imposer : arriver en Guadeloupe tout en faisant mieux que le temps de son parrain, Mike Birch, lors de la première Route du Rhum en 1978 soit 23 jours 6 heures 59 minutes et 35 secondes.

En plus de l'objectif personnel que Charlie s'était fixé, Acapella à lui aussi atteint son but. Pendant la course, la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial, présidé par Gérard d'Aboville, a officialisé le classement du petit trimaran jaune au titre de Bateau d'Intérêt Patrimonial (BIP), une reconnaissance du Ministère de la Culture pour ce petit voilier qui a marqué toute une génération.



Les derniers mots en mer de Charlie sont :

« J'ai eu un plaisir immense à participer à ma 4^{ème} Route du Rhum avec ce bateau qui est tout simplement fantastique. Bien sûr, mon escale à Saint-Quay-Portrieux puis les conditions rencontrées lors de la traversée du Golfe de Gascogne m'ont éloigné de la tête du classement mais je ne regrette rien. J'ai navigué sérieusement, prudemment car Acapella est une vieille demoiselle qu'il me faut préserver. En plus du plaisir que j'ai trouvé durant cette traversée, j'ai eu la chance de participer à cette course et là, je ne vais tout de même pas bouder mon plaisir, trop de jeunes gens compétents restent sur le quai ».



© Crédit photo : Catherine Capelle - acapellaoceam.com



CALENDRIER des manifestations

| Calendrier des manifestations

Janvier

6 Vœux du Maire

Février

7 Spectacle/concert
Comité des fêtes

15 Fest deiz - Korollerion

22 Loto - Randophil

Mars

1^{er} Concert - Saint-Phil en art

22 Elections départementales

29 Elections départementales

Avril

4 Bal costumé
Amicale de l'école11/12 Théâtre - Cie LiberThéâtre
(à confirmer)17 Soirée crêpes
La ligue contre le cancer

25 Concert - Comité des Fêtes

Mai

2 « Chorale de Belz »
Saint-Phil en Art08 Cérémonie commémorative
Municipalité

16 Troc et puces - ESSP Foot

23/24 Théâtre - Cie LiberThéâtre
(à confirmer)30 Auditions de piano
Saint-Phil en Art

Juin

6/7 Vernissage Art plastique
Saint-Phil en art7 Nettoyage des plages
Municipalité

13 Auditions - Saint-Phil en art

26 Kermesse de l'école

27 Théâtre « Les Ecumeurs »
Municipalité

Juillet

16 Exposition Arts et Mer
Dasson jusqu'au 16/0819 Fête bretonne -
Comité des fêtes
Feu d'artifice - Municipalité22 Tournoi amical
ASSP Tennis de Table25 Repas Malgache
Amitié souvenir

29 Tournoi de bridge - Paroisse

Août

1^{er} Saint-Phil en fête
ESSP Foot / Korollerion

9 Kermesse Paroissiale

12 Tournoi amical
ASSP Tennis de Table

Septembre

5 Forum des associations
MunicipalitéVide grenier
Comité des fêtes19 Théâtre « Cie Mandarine »
Municipalité

Octobre

3 Soirée Cabaret
Comité des Fêtes10 Soirée « Rougail »
Amicale de l'école

Mairie

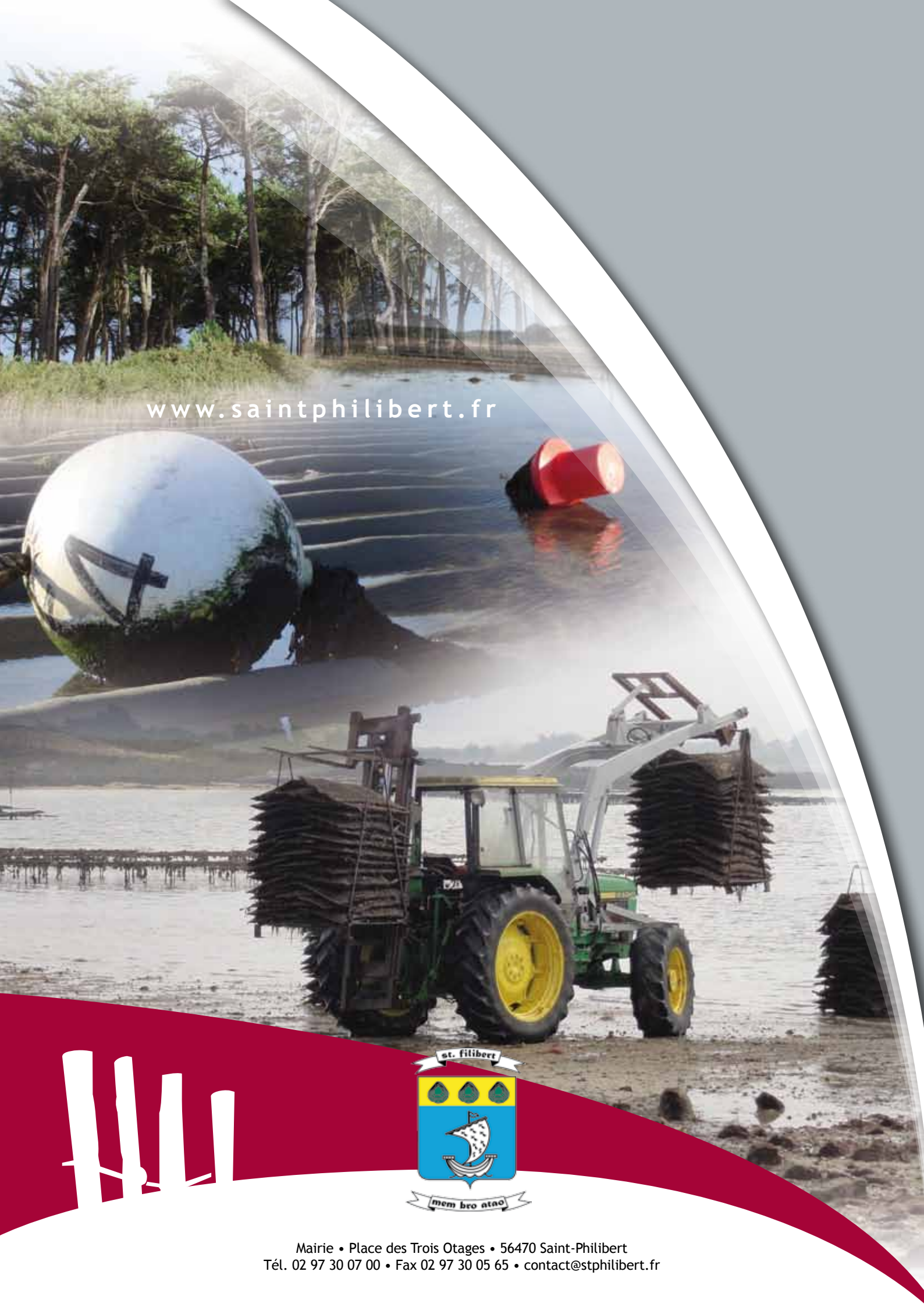
02 97 30 07 00

*Horaires d'ouverture :**Du lundi au samedi de 9h à 12h**Lundi, mercredi, vendredi
de 13h30 à 17h30*

Les Numéros Utiles

Police municipale
06 30 37 48 55Médiathèque
02 97 30 08 08Agence postale
communale
02 97 55 03 93Assistante sociale
2^{ème} et 4^{ème} jeudis
matin sur RDV.
02 97 30 27 57Maison de l'enfance
02 97 30 21 51École P.J.Hélias
02 97 55 00 90Garderie périscolaire
02 97 30 09 06Office de Tourisme
02 97 57 33 05Urgences
112SAMU
15Cabinets Infirmiers
Andrieux, Allain, Jazat
02 97 30 07 60
Chapron, Mesguen
06 30 23 87 86Centre antipoison
de Rennes
02 99 59 22 22Gendarmerie
17Pompiers
18Pharmacie de garde
32 37Docteur Gourvenec
02 97 55 12 63EDF dépannage
08 10 33 33 56GDF dépannage
02 97 56 20 08

www.saintphilibert.fr



Mairie • Place des Trois Otages • 56470 Saint-Philibert
Tél. 02 97 30 07 00 • Fax 02 97 30 05 65 • contact@stphilibert.fr